
ASSOUS Simon, VIANA COSTA Andreia

1 Octobre 2026

Au sujet de l'enquête publique concernant le PLUI de La Pesse,

Ma compagne, nos deux enfants et moi même sommes Pesserands et souhaitons pouvoir vous faire part d'inquiétudes concernant le PLUI et d'éventuels projets qui auraient été mis en marche à ce jour.

Nous sommes copropriétaires d'une maison située au 13 rue de l'épicéa, la copropriété des 4 Epices, dont le terrain est attenant à la parcelle n°1072. Les travaux se poursuivent depuis plus d'un an maintenant et nous espérons pouvoir y vivre à partir du printemps 2027. Toutefois au moment de notre achat en avril 2025, les projets de hameau léger avaient été abandonnés par le conseil municipal en place, et les propriétaires de la parcelle n°1072 (les héritiers de la précédente habitante et détentrice de la maison qui est désormais la nôtre, Mme Perrin) s'y étaient opposés en ne mettant pas à disposition ou à la vente la dite parcelle.

L'achat de la maison et des terrains qui en dépendent étaient donc conditionnés à la tranquillité, la vue, et le vis à vis des terrains alentour. De même, une clause d'exclusivité à été rédigée chez le notaire concernant la parcelle n°1072 entre la copropriété des 4 Epices et les héritiers de madame Perrin.

Je suis Pesserand depuis toujours, n'ayant vécu que dans ce village et ayant essayé des années durant de trouver un bien à acheter pour pouvoir habiter et faire vivre ce lieu avec ma compagne et mes deux enfants de 4 et 3 ans.

Vous n'êtes pas sans savoir que le prix de l'immobilier dans notre secteur est en hausse constante et comme il est difficile pour des personnes issues de milieux modestes d'accéder à la propriété.

C'est pourquoi nous nous opposons au projet de Hameau léger qui dénaturerait le lieu, dévaluerait notre bien et occasionnerait des nuisances visuelles et sonores.

De plus, une zone réservée à été établie afin de prévoir un passage "léger" entre le hameau et la route (rue de l'épicéa), passage qui traverse ma parcelle de terrain (n°364), pour ainsi dire mon futur jardin et celle de mon copropriétaire (n°365) sans aucune notifications. Il va sans dire que nous nous y opposons fermement.

Merci de l'attention que vous porterez à ce courrier et nos revendications, nous restons disponibles pour toute discussion à ce sujet.

Cordialement

Simon ASSOUS.